FOYER RURAL
Mairie
76430 ISNEAUVILLE
@ : frisneauville@orange.fr
Web : www.frisneauville.fr

Saison 2026 – 2027

FICHE FAMILIALE D'INSCRIPTION

RESPONSABLE LÉGAL (nom, prénom) : _____

ADRESSE : _____ Code postal : _____ VILLE : _____

Téléphone (1) : _____ Téléphone (2) : _____

E-mail 1 (obligatoire et lisible) : _____

E-mail 2 : _____

ACTIVITÉS CHOISIES

Nom – Prénom	Né(e) le	Sexe	Activités	Jour	Heure	Montant

TOTAL DES TARIFS	A	€
Aide/Avoir (Pass'Jeune76, Atout Normandie, etc.). Fournir un chèque de caution s'il n'y a pas de justificatif.	B	€
Sous-total = A - B	C	€
Remise de 15 % à partir de trois activités (hors Marche nordique, forfait country et tennis de table hors commune) = C x 15 %	D	€
TOTAL après remise = C - D	E	€
+ Adhésion FNSMR obligatoire = 15 € par personne	F x 15 € =	€
TOTAL du règlement		€

MODE DE RÈGLEMENT :

☐ Espèces _____€

☐ Chèques (3 chèques à partir de 260 €) – À l'ordre du FRI

☐ Coupon sport / ANCV _____ €

Banque	N° de chèque	Montant	Encaissé le
			15/10/26
			15/01/27
			15/03/27

- Pass'Jeunes 76 ou Handipass'Sport 76 : joindre une copie de l'attestation (obligatoire)
- Atout Normandie : joindre une copie du QR code avec le code à 4 chiffres (obligatoire)
- Pass'Sport État : joindre le justificatif avec le code (obligatoire)

CERTIFICAT MÉDICAL (pour compétition) ou ATTESTATION « QS-Sport » (pour toute pratique sportive)
Voir précisions rubrique « Activités » du règlement intérieur ☐ OUI ☐ NON (réclamé)

Le prorata temporis sera appliqué pour les adhérents ayant procédé à l'inscription après le 1er janvier 2027 (forfait Marche nordique de 20 € à partir du 1er février.

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur (joint à cette fiche) et déclare les accepter.

DATE ET SIGNATURE :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

STATUTS

Par l'apposition de sa signature sur la fiche d'inscription l'adhérent reconnaît avoir pris connaissance des statuts de l'association (ceux-ci sont disponibles sur demande) et des règles mises en place et déclare y adhérer sans réserve.
L'adhésion donne le droit d'expression et de vote lors des assemblées générales (adhérents depuis plus de trois mois et âgés de plus de 16 ans).

ACTIVITÉS

Les activités et les horaires indiqués sur nos projets ne sont pas contractuels ; en effet les cours peuvent être supprimés en raison d'un nombre insuffisant d'adhérents sur une activité et/ou les horaires modifiés en fonction de l'âge, du nombre des participants, etc.
Un questionnaire de santé est à remplir. Si vous répondez non à toutes les questions cela suffit, sinon il faudra un certificat médical.

Le certificat médical sera donc exigé pour les seuls cas suivants :

- Pratique du Tennis de table **en compétition avec licence FFTT**
- Adhérent mineur avec au moins une réponse "OUI" au QS SPORT
- Adhérent majeur avec au moins une réponse "OUI" au QS SPORT

Tous les adhérents du Foyer rural ont accès à la pratique de certaines activités proposées par la fédération des Foyers ruraux.
Si l'adhérent, **à son initiative, souhaite modifier le parcours de la randonnée** prévue par l'animateur, il engage de ce fait sa propre responsabilité. La responsabilité du Foyer rural et les assurances liées à la licence ne pourront être engagées. Seul le parcours prévu et encadré par l'animateur est couvert.

INSCRIPTIONS, ADMISSION, EXCLUSION

Les places dans les différents cours sont réservées en priorité aux anciens adhérents, à jour de leur cotisation, qui se font connaître avant une date précisée par mail. Cette date passée, les demandes d'adhésion sont retenues dans la limite des places disponibles lors d'une journée (ou plusieurs) réservée à cet effet et annoncée par voie d'affichage. Les places disponibles sont ensuite attribuées par ordre d'arrivée.
L'inscription n'est validée qu'après versement de la cotisation annuelle de l'activité, à laquelle s'ajoutent les éléments décrits dans le paragraphe ci-dessous. Un certificat médical est exigé pour les pratiques sportives suscitées. Une activité payée en début d'année et interrompue avant la fin de la saison ne sera partiellement remboursée que pour cause de maladie grave ou d'accident (sur présentation d'un certificat médical) et après avis favorable du Conseil d'Administration. Vous comprendrez que nous prenons des engagements envers nos animateurs et que nous ne pouvons pas les licencier en cours d'année, faute de participants.
Quel que soit le motif du remboursement il sera toujours prélevé forfaitairement 30 € pour frais de secrétariat et celui-ci se fera principalement sous forme d'avoir. C'est pourquoi il est conseillé de faire un essai avant de s'engager dans une activité. La demande d'essai est possible sur le site, auprès de notre secrétariat ou en contactant le correspondant de l''activité.
Toutes les rubriques de la fiche doivent être remplies avec soin et sont obligatoires ; ces éléments nous sont nécessaires pour la bonne gestion de l'association. Toute fausse déclaration en vue d'obtenir des avantages pourra être sanctionnée, après délibération du CA, par une exclusion. **Un justificatif de domicile sera demandé en cas de litige. Le FRI se conforme au règlement RGPD. Les données personnelles des adhérents ne sont ni partagées ni vendues.**

DROIT À L'IMAGE

Par l'apposition de sa signature au bas de la présente fiche l'adhérent **autorise le Foyer rural d'Isneauville** à publier ou faire publier toute photographie ou image de sa personne et des personnes listées au recto de la présente fiche d'inscription familiale **dans un but d'information ou de publicité de l'activité et uniquement en rapport avec celle-ci**. Les photographies ne seront ni vendues, ni utilisées à d'autres usages. Conformément à la loi, le libre accès aux données qui vous concernent est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile. *Supports de communication : site internet FRI, mailing aux adhérents, réseaux sociaux Foyer rural Isneauville – officiel, You Tube, journal municipal d'Isneauville, Paris Normandie.*

ÉLÉMENTS DE CALCUL DE LA COTISATION

Si au moins trois activités **dans la même famille (même adresse)** sont pratiquées vous bénéficiez d'une réduction de 15 % sur l'ensemble des cotisations (hors forfait Country, Marche nordique, Tennis de table, droit d'adhésion et assurance).
Pour le bon déroulement des cours, voici quelques règles à suivre. Élèves et parents s'engagent à respecter le présent règlement.
En cas de suspension ou annulation de nos activités à la suite d'une crise sanitaire (type COVID-19), la cotisation payée ne donne pas droit à un remboursement. En effet, le FRI s'est engagé en début de saison à assurer le règlement des salaires de nos salariés jusqu'en fin de saison. (Selon la situation financière de l'association un éventuel dédommagement pourra être étudié par le Conseil d'Administration).

L'ACCOMPAGNEMENT

Les élèves sont sous la responsabilité de l'animateur ou professeur pendant l'heure de cours. Avant et après, ce sont **les parents des élèves mineurs qui en ont la pleine responsabilité. C'est la raison pour laquelle les élèves doivent toujours être accompagnés d'un adulte jusqu'à la porte du cours** ; celui-ci s'assurera de la présence du professeur avant de les laisser.
Les élèves mineurs seront récupérés en fin de cours par un membre de la famille à la porte du cours.
Les parents et autres accompagnateurs ne sont pas autorisés à assister au cours pour une question de respect et de tranquillité du cours. Cela perturbe les élèves.

L'ASSIDUITÉ

Les élèves doivent arriver à l'heure aux cours. L'idéal étant d'arriver minimum 5 minutes avant le début du cours afin de se préparer et commencer dans de bonnes conditions.
En cas d'absence, vous devez prévenir l'animateur ou le professeur ou, à défaut, l'association par email : frisneauville@orange.fr.
L'assiduité aux cours est primordiale afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année. En cas d'un trop grand nombre d'absences, le professeur décidera de la participation ou non de l'élève au spectacle de fin d'année.

LA TENUE

Les élèves doivent avoir une **tenue adaptée** en fonction de l'activité afin d'être à l'aise. Les tenues seront précisées en fonction du professeur. Pour les activités utilisant les tapis, l'utilisation d'une **serviette de protection est obligatoire** pour chaque adhérent.
Des baskets propres sont exigées pour toutes les activités pratiquées dans le complexe sportif (danse country également). Sans chaussures propres, l'accès aux cours peut vous être refusé.
Pour la danse, les pieds seront nus et les cheveux longs seront attachés.
Les chewing-gums et autre nourriture ne sont pas autorisés dans les salles.
Éviter les bijoux "dangereux" tels que boucles d'oreilles, bagues...
S'hydrater pendant une activité sportive est important, c'est pourquoi nous vous conseillons de prendre une petite bouteille d'eau pour le cours.

LE COMPORTEMENT

Le comportement de chacun doit être **correct et respectueux** envers les autres (élèves, animateurs et professeurs) et envers le matériel et les locaux mis à disposition. En cas de manquement, les animateurs, les professeurs et les membres de l'association décideront de l'exclusion temporaire ou définitive des cours.

LES SPECTACLES (porte ouverte, gala danse...)

Comme chaque année, des spectacles seront organisés en fin d'année. À cette occasion, des répétitions générales seront organisées afin de proposer un spectacle de qualité. Il est donc nécessaire que tous les élèves soient présents lors des répétitions.

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et des dispositions (jointes à cette fiche) et déclare les accepter.

DATE ET SIGNATURE :

Fédération Nationale
Sport en Milieu Rural

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LES MAJEURS (v.1)

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MAJEUR EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE A LA FNSMR HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES*

Après une longue période d'arrêt, il est conseillé de demander l'accord de votre médecin pour reprendre une activité sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON	OUI	NON
1) Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une d'hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique	▢	▢
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise durant les 12 derniers mois ?	▢	▢
3) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	▢	▢
4) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée avant 60 ans ?	▢	▢
5) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) durant les 12 derniers mois ?	▢	▢
6) Avez-vous eu une perte de connaissance durant les 12 derniers mois ?	▢	▢
7) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	▢	▢

N. B. : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

VOUS AVEZ RÉPONDU "NON" à toutes les questions : veuillez remettre l'attestation ci-après à votre association lors de votre demande de licence (ne pas joindre le questionnaire de santé)

VOUS AVEZ RÉPONDU "OUI" à au moins une des questions : veuillez consulter votre médecin pour qu'il vous examine et vous remette le cas échéant un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive

* **Discipline à contraintes particulières** : Alpinisme, plongée subaquatique, spéléologie ; disciplines sportives pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin par K-O ; disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé ; disciplines sportives pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur (à l'exception du modélisme automobile radioguidé) ; disciplines sportives aéronautiques pratiquées en compétition (à l'exception de l'aéromodélisme) ; parachutisme ; rugby à XV, rugby à XIII et rugby à VII.
Pour la pratique de ces activités, un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive est obligatoire tous les ans.

✂ - - -

Fédération Nationale
Sport en Milieu Rural

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LES MINEURS

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE A LA FNSMR HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : *Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.*

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es : une fille ☐ un garçon ☐ autre ☐ Ton âge :

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué(e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		

Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		

Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

VOUS AVEZ RÉPONDU "**NON**" à toutes les questions : veuillez remettre l'attestation ci-après à votre association lors de votre demande de licence.

VOUS AVEZ RÉPONDU "**OUI**" à au moins une des questions : veuillez consulter votre médecin pour qu'il vous examine et vous remette le cas échéant un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive

Fédération Nationale
Sport en Milieu Rural

ATTESTATION DE SANTÉ POUR LES MINEURS

EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE À LA FNSMR

*hors disciplines à contraintes particulières**

A remettre à l'association

(ne pas joindre le questionnaire de santé)

Je soussigné M/Mme

Prénom : Nom :

exerçant l'autorité parentale sur

Prénom : Nom :

atteste qu'elle/il a renseigné le questionnaire de santé et a répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date :

Signature de la personne exerçant l'autorité parentale

***Discipline à contraintes particulières** : Alpinisme, plongée subaquatique, spéléologie, disciplines sportives pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin par K-O, disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé, disciplines sportives pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur, à l'exception du modélisme automobile radioguidé, disciplines sportives aéronautiques pratiquées en compétition, à l'exception de l'aéromodélisme, parachutisme, rugby à XV, rugby à XIII et rugby à VII.

FACTURE DE PAIEMENT D'ADHESION
2026-2027

FOYER D'ISNEAUVILLE

PARTIE A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Portable :

Mail :

Activité(s) :

Jour : Heure :

PARTIE A REMPLIR PAR LE FOYER RURAL

Raison sociale
Foyer Rural Isneauville
Mairie
76230 ISNEAUVILLE
02.35.59.01.01

Coût annuel de l'inscriptions aux activités

Aide (Pass'jeune76, Pass jeune, Atout Normandie…)

Licence

TOTAL - €

Mode de règlement en € □ Espèces □ Chèques □ Coupon sports /autres

Je soussignée, Suzanne Le Meur agissant en qualité de Présidente certifie que l'adhérent décrit ci-dessus est bien inscrit dans notre association pour la période du 07 septembre 2026 au 26 juin 2027, et que le montant total des activités a bien été réglé.

Date et signature du Président Suzanne LE MEUR	Cachet de l'association

Cette attestation fait office de facture